



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Anglais 9^e-11^e Année scolaire 2021-2022

Cadre pédagogique

L'Anglais s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités (cf. PER, Cycles 2 et 3, Langues Anglais, pp. 6-7) :

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'enseignement de l'Anglais au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire (où il figure à la grille horaire dès la 7^P). Donné en principe dans la langue cible, il met l'accent sur la communication. Les notions de fonctionnement de la langue sont dès lors abordées au service de la compréhension de l'oral, de la compréhension de l'écrit, de la production de l'oral, en continu et en interaction, et de la production de l'écrit.

Dotation horaire et conditions cadre

9 ^e	10 ^e	11 ^e
2 périodes	3 périodes	3 périodes

Des cours sont donnés en groupes restreints en laboratoires de langues en 10^e et 11^e

Les élèves du profil Allemand/Anglais (AA) de la section LC (en 11^e année) et du profil Langues vivantes (LV) de la section LS (en 10^e et 11^e années) bénéficient de périodes d'enseignement supplémentaires axées plus particulièrement sur la lecture et sur la communication orale ou écrite (voir le programme cantonal *Allemand/Anglais : lecture et communication*). Pour ces élèves, l'Anglais fait l'objet d'une EVACOM en deux parties en 11^e année : l'une écrite (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'écrit), l'autre orale (production de l'oral uniquement), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *English in Mind (EiM)* sont utilisés dans l'ensemble des classes : les élèves disposent d'un livre (*Student's Book*), d'un cahier d'exercices (*Workbook*) et d'un cahier de référence (*Language Builder*) pour chaque année de scolarité. Le site compagnon de l'éditeur (eimciip.cambridge.org) regroupe des activités et des exercices classés par unité du livre et par domaines : vocabulaire, exercices, chants, jeux.

Des séquences pédagogiques à destination des enseignant-e-s complètent ce matériel sur le site *Enseignement CO* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur les différentes compétences langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'oral et production de l'écrit. Le fonctionnement de la langue est évalué principalement dans un contexte de communication. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux travaux significatifs en 9^e, trois travaux en 10^e et 11^e années.

L'évaluation en R1/CT et en R2/LC (niveau 1 du PER) vise davantage la compréhension et les activités de reconnaissance, tandis qu'en R3/LS (niveau 2 du PER), elle valorise autant la production que la compréhension.

Programme

Le même programme s'applique globalement à l'ensemble des regroupements et sections. On accorde cependant davantage de temps et de soutien en R1/CT et en R2/LC pour acquérir les notions thématiques. Le rythme de progression de la classe dépend de nombreux facteurs ; l'ensemble des chapitres du manuel doit toutefois être parcouru durant l'année, puisque ce dernier propose pour chaque thématique des activités adaptées aux différents niveaux du PER.

On vise les attentes de niveau 1 du PER en R1/CT et en R2/LC et les attentes de niveau 2 en R3/LS. En fin de 11^e, ces niveaux d'attentes correspondent, selon les références au CECR et au PEL II, au niveau A2 (niveau dit de survie) en CT et en LC et au niveau B1 (niveau dit seuil) en LS.*

Tout au long du cycle d'orientation, les élèves apprennent à s'exprimer en anglais, oralement et par écrit, sur plusieurs sujets de la vie courante détaillés ci-après. Le fonctionnement de la langue est travaillé en lien avec ces thématiques :

9^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs activités quotidiennes et de leur famille.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à décrire les gens et les vêtements, ainsi qu'à parler d'histoires au passé.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à décrire des lieux, demander leur chemin, comparer et parler de leurs sentiments.

10^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs vacances et de l'avenir.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à parler de la nourriture, de la technologie, du travail et de l'argent.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à parler du temps qu'il fait et de l'écologie, ainsi qu'à utiliser plusieurs temps du passé et du futur.

11^e année

- Durant le premier trimestre, les élèves apprennent à parler de leurs habitudes et d'événements passés.
- Durant le deuxième trimestre, ils et elles apprennent à parler des normes, des sentiments et de la technologie.
- Durant le troisième trimestre, ils et elles apprennent à parler d'objets imaginaires, d'actions récentes et de leurs goûts en matière d'art.

* En référence au *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* et sur la base des descripteurs par demi-niveaux figurant dans le *Portfolio européen des langues (PEL II)*, les attentes de niveau 1 du PER correspondent au niveau A2.2 pour la compréhension et la production de l'oral et la compréhension de l'écrit, A2.1 pour la production de l'écrit et A2 pour le fonctionnement de la langue. Les attentes de niveau 2 du PER correspondent au niveau B1.2 pour la compréhension de l'oral et de l'écrit, B1.1 pour la production de l'oral et de l'écrit, B1 pour le fonctionnement de la langue.